

Lors d'une réunion au ministère de l'Industrie, sénateur du Loiret, a participé à la réunion qui s'est tenue ce 30 juillet au ministère de l'industrie en présence de MM. Nicolas Massart, conseiller du ministre, Anthony Borré, attaché parlementaire, ainsi que de M. Jean-Marc Grognet et de Mme Catherine Toucheau, représentants la « DG6 » (direction des entreprises et de l'industrie) et qui a rassemblé des représentants des salariés de l'entreprise ainsi que des élus.

Au cours de cette réunion, Jean-Pierre Sueur a notamment exposé que « la fermeture de l'entreprise de Semoy est totalement injustifiée compte tenu de la bonne santé financière du groupe DOW qui a racheté l'entreprise ROHM and HAAS : l'action de ce groupe est en effet passée de 6 dollars au moment du rachat de l'entreprise en avril dernier à 20 aujourd'hui ». Il a aussi indiqué que « la fermeture envisagée du site de Semoy se traduirait par le transfert d'une partie de son activité vers une entreprise en Allemagne qui ne présente pas les mêmes performances en termes de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement ». Il a aussi indiqué que « cela se traduirait par la délocalisation en Italie de la fabrication d'un produit très innovant élaboré par l'entreprise ROHM and HAAS concernant le photovoltaïque ».

Jean-Pierre Sueur a demandé aux représentants du ministre de « mobiliser toutes les incitations et aides disponibles et d'intervenir avec insistance auprès des responsables de ROHM and HAAS et du groupe DOW pour que l'entreprise soit pérennisée à Semoy et que les 96 emplois soient maintenus ».

▪